



Procès-verbal du BUREAU SYNDICAL du 12 NOVEMBRE 2024

Le mardi 12 novembre 2024 à 10h00, s'est réuni, à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE, président du Bureau Syndical du Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	X			LEYNAUD J. (VP)	X		
BONNET-FERRAND V. (VP)	X			PEYRACHE A.			X
BOUSCHON M. (VP)	X			REVEL F.		X	
BRESSO D.	X			ROUVEYROL B.	X		
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R. (VP)	X		
CHAZE M. (VP)	X			SCHERER A. (VP)	X		
COULMONT H.			X	VALLA M. (VP)	X		
HERNANDEZ C.			X				

La réunion a été ouverte par Patrick COUDENE, qui a accueilli les membres du Bureau et a excusé les absents.

Le quorum a été atteint avec 9 membres présents.

L'ordre du jour proposé et approuvé par les participants :

1. Situation budgétaire
2. Trésorerie
3. Paiements ER et EP
4. Subventions CEE
5. Attribution accord cadre groupement achat électricité 2026-2029
6. Divers.

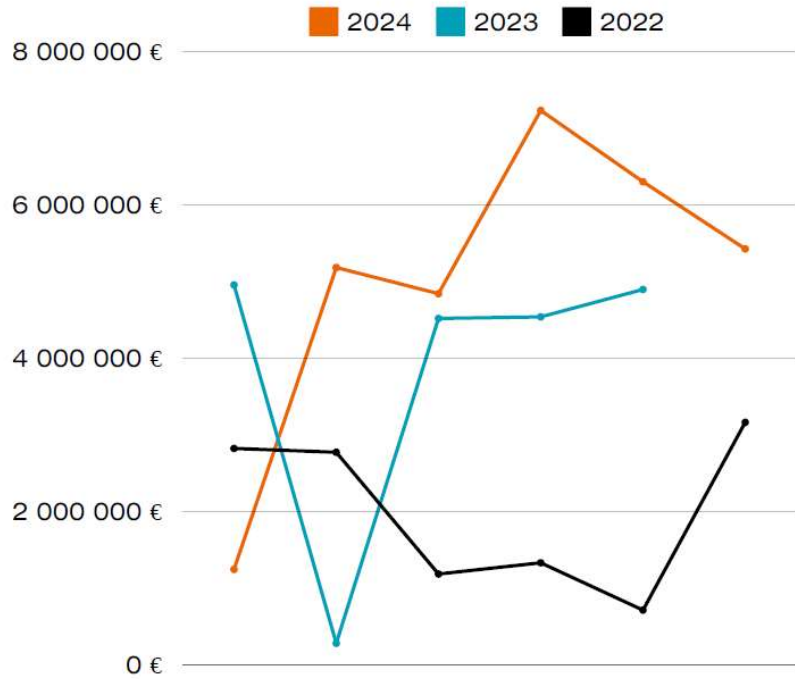
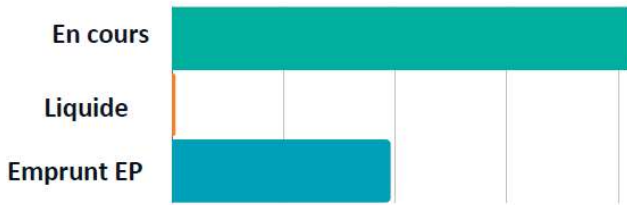
Adoption à l'unanimité du rajout de la délibération « MAPA flotte automobiles SDE07 » à l'ordre du jour du Bureau.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

1.2.3 Situation budgétaire/Trésorerie/Paiements ER et EP

TRÉSORERIE

Points de vigilance :

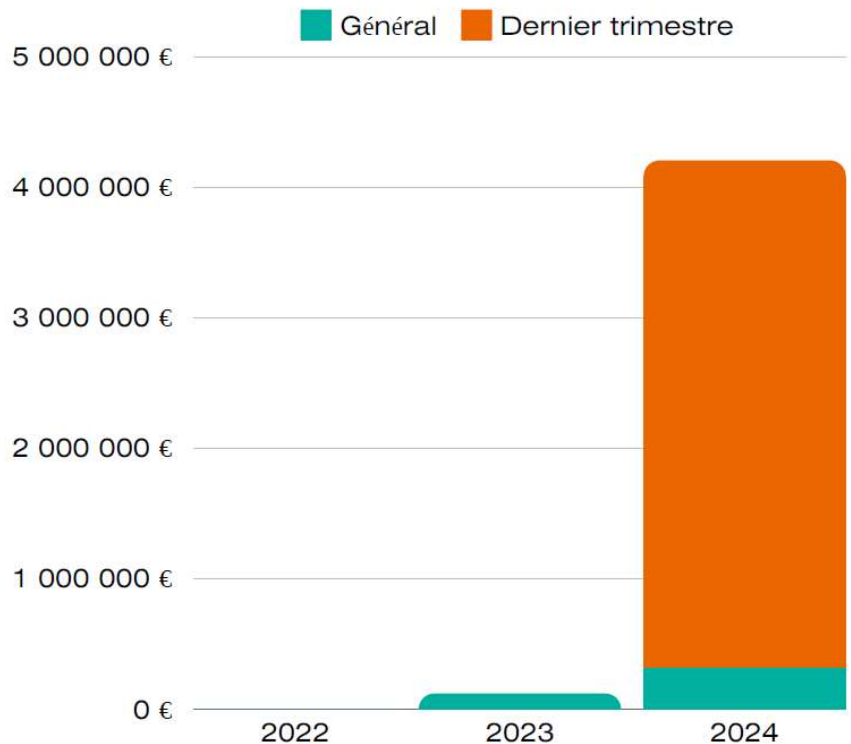


ÉTAT DES RESTES À RECOUVRER

Points de vigilance :

Travail en cours avec le SGC de Privas sur :

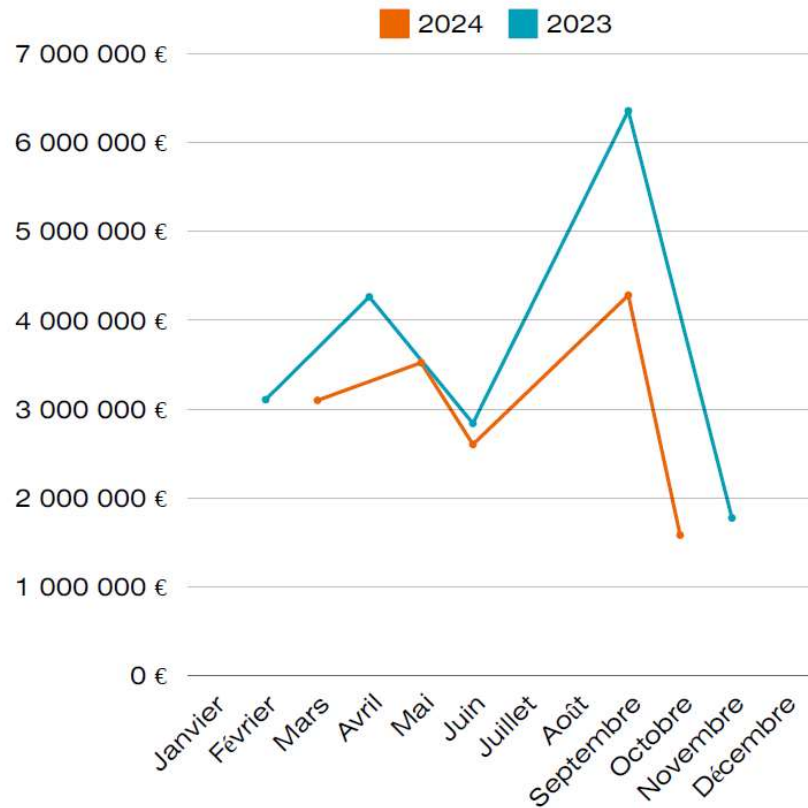
- les rapprochements comptables
- le traitement du compte d'attente



ÉVOLUTION DES PAIEMENTS

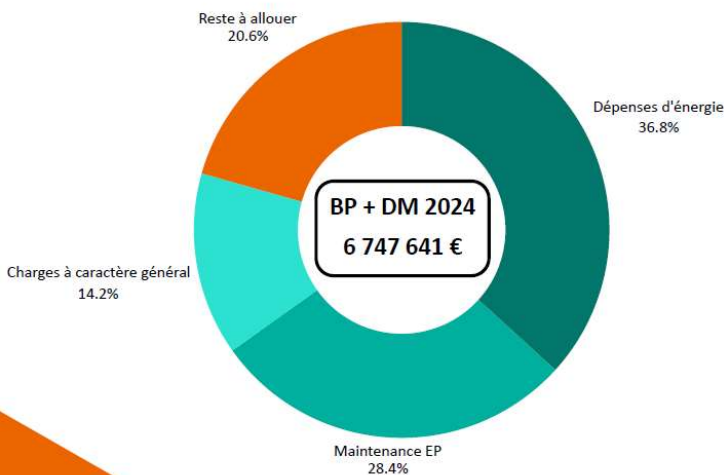
Points de vigilance :

Répartition des paiements à ce jour :

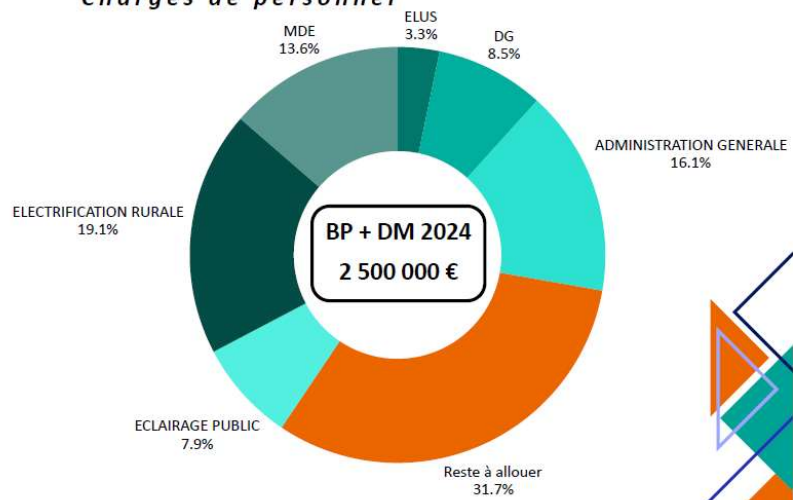


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

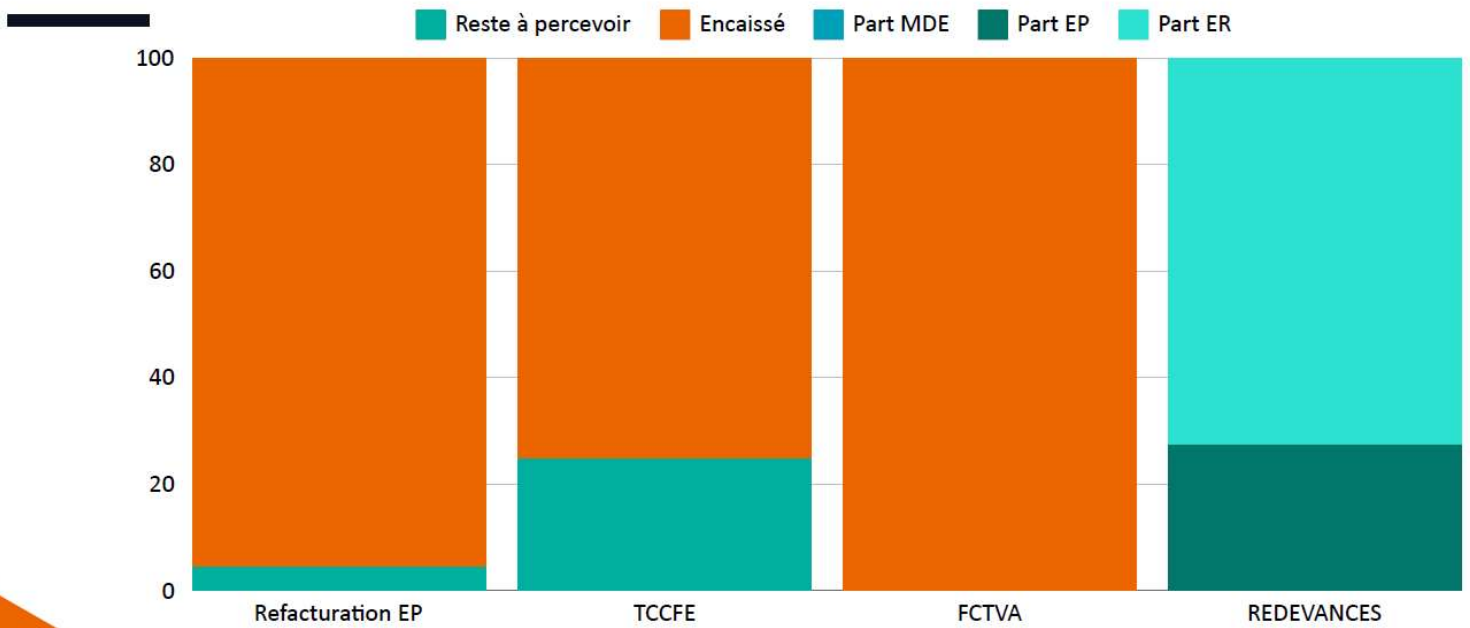
Charges à caractère général



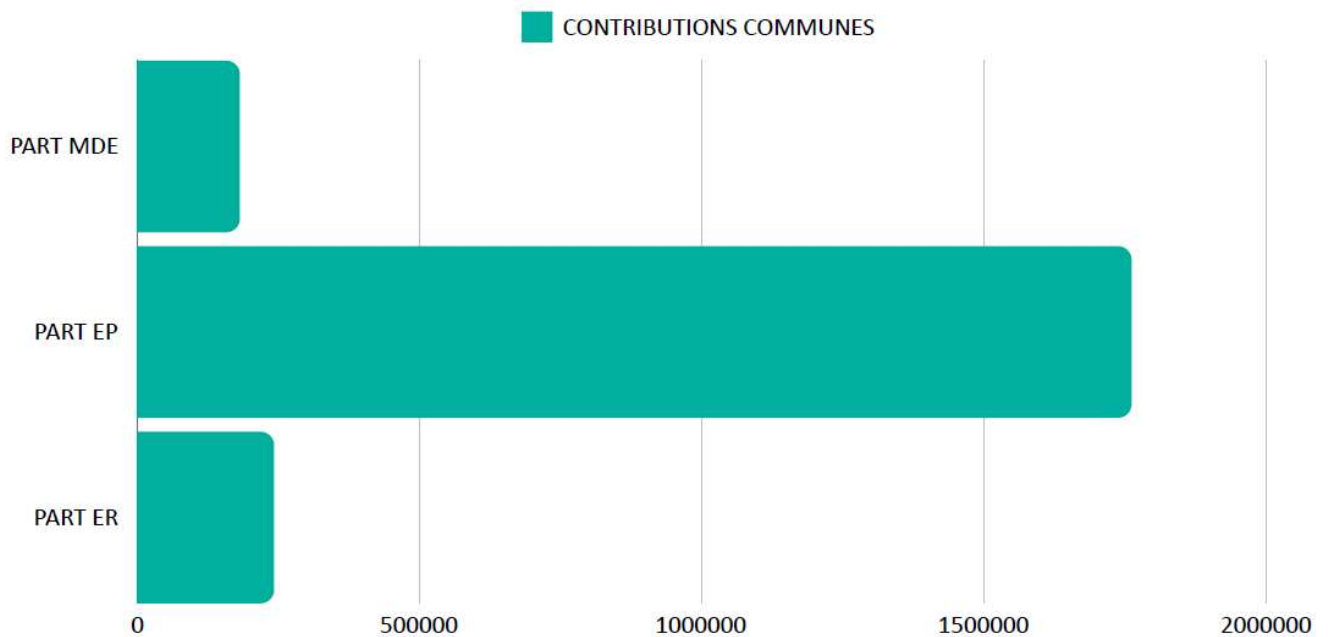
Charges de personnel



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



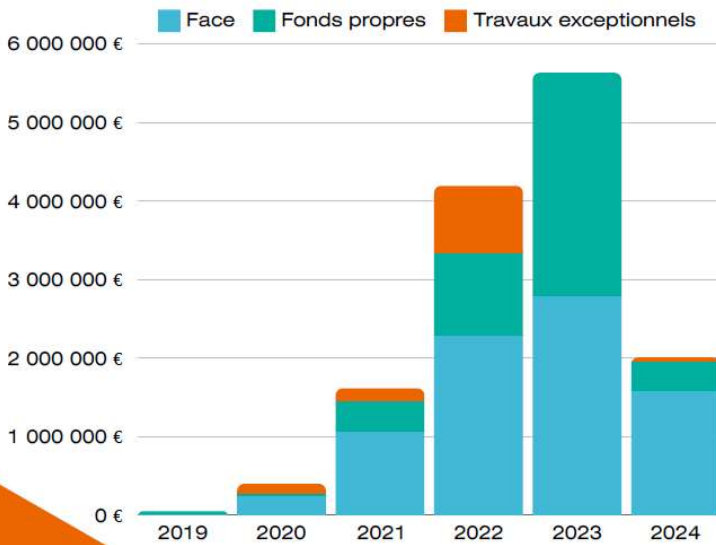
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



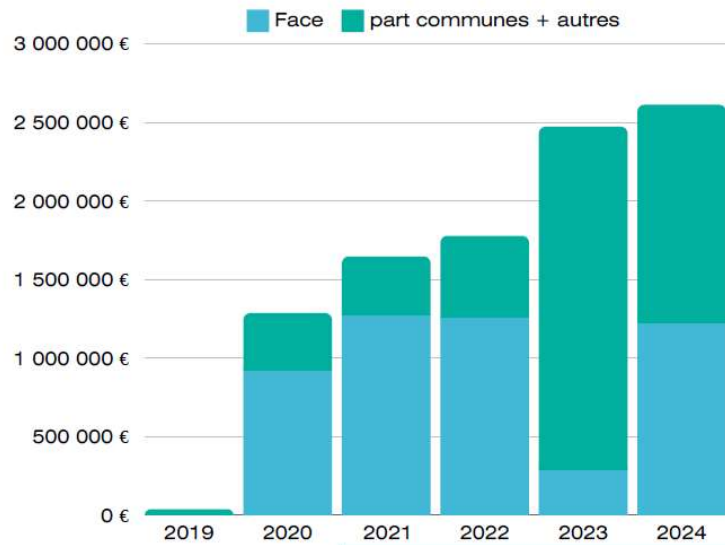
SUIVI DES TRAVAUX ER 2024

17 570 000 €

Dépenses



Recettes



SUIVI DES TRAVAUX EP 2023 - 2026

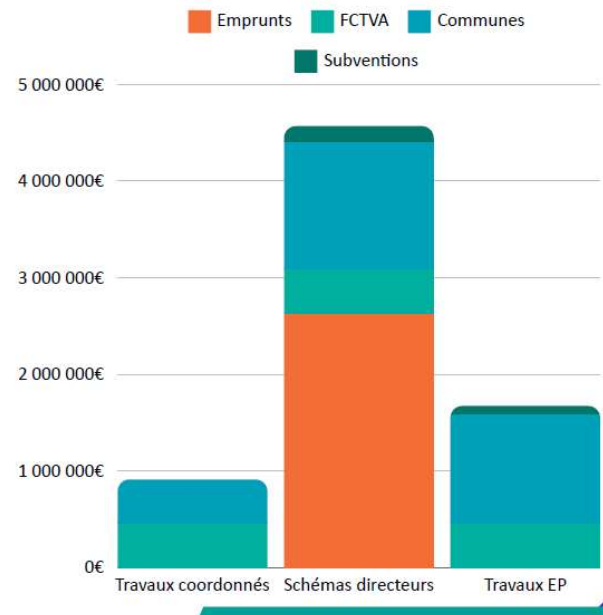
25 500 000 €

CP 2024 : 10 000 000 €

Dépenses

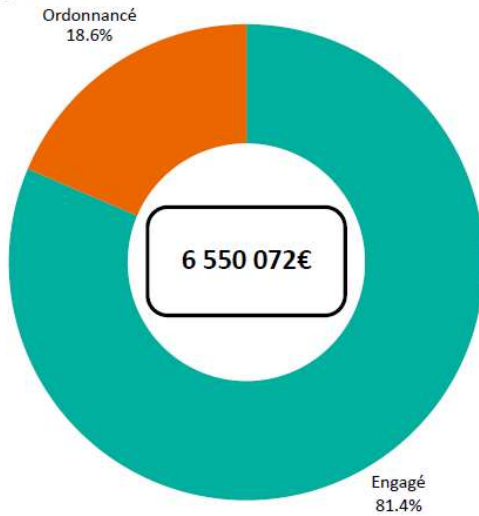


Recettes

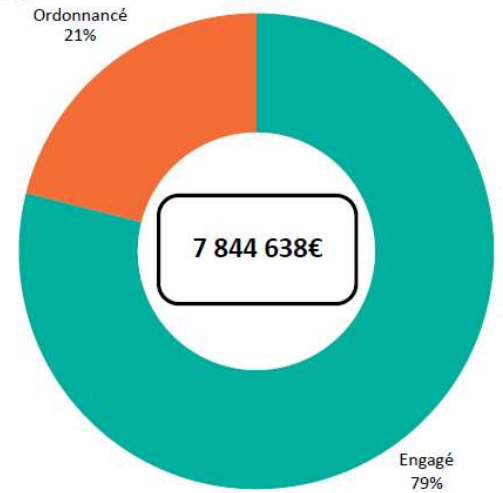


TRAVAUX SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE

Dépenses



Recettes





4. Subventions CEE

CEE Classique



CEE

BUREAU DU MARDI 12 NOVEMBRE 2024

BP 2024 : 0 €

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	SUBVENTION
24-0051CEE	124 LAFARRE	Pose d'un poêle à granulés au gîte communal	4 431,52 €	2 215,76 €
23-0129CEE	178 PONT DE LABEAUME	Rénovation des menuiseries_ Cantine scolaire	6 787,70 €	3 393,85 €
23-0099CEE	218 ST BASILE	Logement communal 735	6 181,45 €	3 090,73 €
23-0088CEE	221 ST CIERGE LA SERRE	Rénovation d'un logement communal	8 599,01 €	4 299,51 €
23-0063CEE	117 LABLACHERE	Renovation énergétique de la salle des fêtes (C 0954)	29 811,86 €	9 323,00 €
23-0050CEE	301 ST VICTOR	Rénovation énergétique du gîte n°1 - Village de vacances Chantelermuze (ZH118)	5 100,00 €	2 550,00 €
23-0024CEE	528 Communauté d'agglomération PRIVAS CENT	Mise en place d'une télégestion à la crèche les Chatons (FEDER)	14 154,48 €	7 077,24 €
23-0010CEE	109 JOANNAS	Remplacement des menuiseries de la mairie	8 689,00 €	4 344,50 €
23-0009CEE	168 ORGNAC L'AVEN	Fourniture et pose d'un climatiseur à l'ancienne mairie (AH7)	2 347,00 €	704,10 €
22-0146CEE	340 VEYRAS	Rénovation énergétique de la mairie -SDEA	32 963,00 €	15 000,00 €
21-0028CEE	27 BEAUCHASTEL	Rénovation de l'espace citoyens (AE1186)	94 052,00 €	24 000,00 €
TOTAUX H.T.			213 117,02 €	75 998,69 €

CEE Valorisation



CEE

BUREAU DU MARDI 12 NOVEMBRE 2024

Programme 2024

Attribution VALORISATIONS

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	VALORISATION
22-0108CEE	140 LEMPS	Rénovation toiture salle des fêtes (ZE25)	114 665,54 €	3 434,05 €
TOTAUX H.T.			114 665,54 €	3 434,05 €



CEE

BUREAU DU MARDI 12 NOVEMBRE 2024

Programme 2024

Attribution VALORISATIONS sur dossiers subventionnés avec dépassement de 30 000 € d'éligibilité

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	VALORISATION
22-0146CEE	340 VEYRAS	Rénovation énergétique de la mairie -SDEA	513,85 €
TOTAUX H.T.			513,85 €



5. Attribution accord cadre groupement achat électricité 2026-2029

Le Président rappelle que le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche s'est engagé à porté un groupement de commande pour la fourniture d'électricité et de service associés.

Il s'agit d'un accord cadre à marchés subséquents. L'accord-cadre permet de remettre les attributaires en concurrence par l'intermédiaire d'un marché subséquent. Les marchés subséquents sont passés et attribués dans les conditions définies dans le Cahier des clauses particulières (CCP) de l'Accord-Cadre.

L'accord-cadre est alloti de la façon suivante :

- Lot n°1 : Electricité – C5 – ENEDIS (Electricité Verte – Démarche standard)
- Lot n°2 : Electricité – C2 C4 – ENEDIS (Electricité Verte – Démarche standard)
- Lot n°3 : Electricité – C2 C4 C5 – ENEDIS (100% Electricité Verte – Démarche engagée)

Ainsi pour cette consultation et dont les offres étaient à rendre pour le 21 octobre 2024 12h, le Président indique que le SDE07 a reçu les offres suivantes de 5 candidats.

Le Président indique les pièces liées à la candidature des 5 candidats ont été analysées et qu'elles sont conforme. Par conséquent le Président propose l'admission des 5 candidatures.

Le Président informe le bureau syndical que les services du SDE07 ont réalisé le rapport d'analyse des offres en date du 12 novembre 2024, rapport qui est annexé à la présente délibération.



6. Passation du marché relatif à neuf véhicules du SDE07

Monsieur le président rappelle au bureau syndical qu'il a reçu délégation de pouvoir du comité syndical, dans un souci d'efficacité, pour la passation des marchés au-delà de 90 000 €HT.

Dans ce cadre, le président demande au bureau de l'autoriser à signer le marché relatif aux véhicules de véhicules de services consistant :

- à renouveler six véhicules, 3 thermiques et 3 électriques,
- et à étoffer le parc de trois véhicules supplémentaires afin de répondre aux besoins, suite aux récents recrutements de deux économes de flux et d'un contrôleur de travaux en éclairage public.

Ce marché porte donc sur 9 véhicules répartis en trois lots :

- Lot n°1 : Achat et livraison de trois véhicules motorisation essence avec reprise de trois véhicules d'occasion,
- Lot n° 2 : Achat et livraison d'un véhicule motorisation diesel.
- Lot n°3 : Location longue durée de cinq véhicules électriques neufs avec prestations de services.

Monsieur le président rappelle le déroulement de la consultation lancée en procédure adaptée :

- Date de publication : 23 septembre 2024
- Date limite de remise des offres : 14 octobre 2024
- Nombre d'offres : 2

L'offre de l'entreprise Renault est jugée comme économiquement la plus avantageuse sur les lots n°1, 2 et 3.

Le montant du marché tous lots confondus, sur sa durée totale (locations sur 48 mois), est de 193 230,04€ et le montant de reprise des trois véhicules d'occasion est de 10 400,00€.

Signature du président

Patrick COUDENE